

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Réforme du Baccalauréat : haro

ALORS que l'année scolaire avait très bien débuté, et que les cours se déroulent dans la sérénité, comment comprendre la brusque poussée de fièvre des élèves au sein et en dehors les établissements scolaires la semaine écoulée, au motif d'un projet de refonte de cet examen sanctionnant le fin du cycle secondaire ?

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

ALORS que l'année scolaire 2019-2020 avait débuté sans incident et dans le calme, et que le 2^e trimestre à peine entamé, voici que ce jeudi 9 janvier 2020, le monde éducatif est secoué par une soudaine montée de tension quasi généralisée des élèves de divers établissements à Libreville et à l'intérieur du pays. Comme s'ils s'étaient passé le mot ! Ceci à la suite de l'annonce d'un projet de réforme du Baccalauréat. Et du Brevet d'études du premier cycle (BEPC).

Lançant les hostilités, le lycée technique national Omar Bongo (LTNOB), bien que non concerné par cette réforme ne s'adressant qu'à l'enseignement général, a déclenché la fronde au sein de l'établissement. Ce qui a conduit à la paralysie totale des cours dans toutes les classes et même à l'Institut de technologies d'Owendo (ITO). Selon une source policière, ces derniers ont été dispersés alors qu'ils tentaient de faire jonction avec leurs camarades du lycée André-Gustave-Anguilet-d'Awoungou, déjà en ébullition. Au même moment, le même jeudi, le lycée Paul-Indjendjet-Gondjout (LPIG) connaissait aussi une manifestation semblable, entraînant de facto l'arrêt des cours. Les informations véhiculées çà et là ce jour-là ont fait état d'un mouvement de même nature au lycée Gouteyron-de-Gamba, dans l'Ogooué-Maritime...

La nouvelle base de calcul mise en cause, et qui ne sera nullement applicable cette année, impliquerait donc que les oraux comptant pour 70 % de la moyenne auxquels devraient s'ajouter 30 % de la moyenne obtenue à l'écrit au premier tour. Le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama Daou-da, avait indiqué le 30 décembre 2019, au cours d'une rencontre avec les acteurs de l'éducation, que cette modification vise "à

redonner de la valeur au Baccalauréat gabonais". Elle prend sa source dans le décret N° 00066/PR/MESRSTT du 11 juin 2019, portant modification des dispositions de l'article 44 du décret N° 450/PR/ME-NESTTFPSCJS du 19 avril 2013, fixant les modalités de préparation, d'organisation et de délivrance du diplôme du Baccalauréat.

«L'examen du Baccalauréat, essentiellement au second tour, nous fait nous interroger sur la subjectivité de l'évaluation. Du moins, la note qui en découle.»

"Il faut retenir qu'entre la prise d'un décret et son application, il y a une série d'autres textes à prendre. Ceux-ci ne sont pas encore prêts", précisait-il. Comment comprendre alors qu'une agitation d'une telle ampleur puisse brusquement surgir à la simple évocation d'un projet de refonte d'examen, alors qu'en réalité, il ne s'agit que d'un nouveau mode de calcul de la moyenne du second tour ne pénalisant pas les élèves ? Comment concevoir que le mouvement puisse partir du lycée technique, nullement concerné par la mesure ? Pourquoi certains chefs d'établissements de grande importance, tels que les lycées Léon-Mba, Paul-Emane-Eyeghe, ou Paul-Indjendjet-Gondjout ont pu contenir leurs élèves, alors que d'autres de moindre importance, comme Mabignath ou Diba-Diba, n'ont pas pu le faire ? Qui manipule donc les élèves des classes inférieures, notamment les 5^e, 4^e, 3^e et seconde, qui ne comprennent rien au nouveau mode de calcul ? Ce qui pourrait laisser croire à un dessein inavoué d'instrumentalisation des élèves, un jour aussi important que ce 9 janvier, qui marquait la visite dans notre pays du secrétaire d'État français auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne.

Ce que certains ignorent, c'est qu'avec le temps, l'exigence de performance a évolué et l'insertion sociale requiert de plus en plus des formations pointues, notamment les études supérieures dont l'accès est garanti par l'obtention d'un Baccalauréat qui, lui-même, suscite aujourd'hui des interrogations sur sa crédibilité, au vu de l'importance des taux de redoublements et d'abandons enregistrés à l'université. "L'examen du Baccalauréat, essentiellement au second tour, nous fait nous interroger sur la subjectivité de l'évaluation. Du moins, la note qui en découle. Ainsi, pour atténuer cet effet de subjectivité, une réflexion, non encore aboutie, est menée et impliquera à terme tous les acteurs du système éducatif. Cette réflexion est orientée vers la prise en compte partielle des notes du premier tour obtenu par les candidats. Dans cette réflexion, nous tenons compte de deux paramètres. D'une part, le cadre juridique et d'autre part la construction des structures d'accueil. La réflexion étant encore en cours, on ne saurait alors parler de décision qui connaîtrait un début d'application", assurait le ministre de l'Éducation, lors de la rencontre sus-évoquée.



Les élèves du lycée d'État ont suspendu les cours pour protester contre la réforme du Baccalauréat.

Recommandations de la Task Force sur L'ÉDUCATION, LA FORMATION ET L'EMPLOI

Au total, 160 recommandations regroupées en quatre catégories :

1 Cadre législatif et réglementaire : Révision des textes déjà obsolètes.

3 Gouvernance des établissements : Accent sur l'hygiène, la sécurité, la salubrité.

2 Environnement pédagogique : amélioration de la qualité de la formation des enseignants, réhabilitation des lycées scientifiques dans chaque province d'ici 2022, recrutement de 500 enseignants contractuels dans les matières scientifiques.

4 Déficit infrastructurel : Construction des classes pour résorber le déficit en la matière, réhabilitation de certains espaces, etc.

sur l'instrumentalisation!

Ce que veulent les autorités

F.S.L.
Libreville/Gabon



entre la nouvelle réforme du baccalauréat.

SENSIBLE au fait que l'environnement scolaire n'est pas optimal, plombé qu'il est par la pénurie en salles de classe et en enseignants, le gouvernement dispose d'un programme quadriennal de construction, d'extension et de réhabilitation des structures scolaires. Ceci, grâce au financement des partenaires au développement que sont l'Agence française de développement (AFD) et la Banque africaine de développement (Bad). Dans l'immédiat, un programme quadriennal de réduction du déficit va être lancé début février. Ce projet prévoit la construction de 223 salles de classe, grâce à un prêt contracté par l'État auprès de l'AFD. La résolution des besoins en enseignants, quant à elle, se fera par la réouverture des concours internes et externes dans les grandes écoles de formation pour la rentrée 2020-2021, notamment ceux des Écoles normales supérieures (ENS), de l'Enseignement technique (Enset) et des instituteurs (Eni). "Une étude est en cours dans les différents bassins pédagogiques,



Photo: D.R/L'Union

pour mieux apprécier le déficit réel des enseignants à tous les paliers et dans tous les ordres d'enseignement. Il faut ajouter à ce premier élément, la formation des personnels d'encadrement et celle des chefs d'établissements, pour améliorer la gouvernance de ces établissements", indique le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama Daouda. Sur le plan pédagogique, ajoute le membre du gouvernement, plusieurs mesures ont été prises dans l'évaluation des élèves. Notamment la moyenne d'admissibilité au Bac à 8/20, alors qu'elle est plus élevée dans d'autres pays; le deuxième tour du baccalauréat maintenu, alors qu'il est supprimé ailleurs; la présence

des matières facultatives au 1er tour, plutôt qu'au second, pour donner plus de chance aux candidats, et l'existence des classes de remédiation permettant de donner aux candidats n'ayant pas la moyenne, de passer en classe supérieure, en bénéficiant d'un encadrement gratuit en cours supplémentaire organisé par les établissements. Le problème d'insécurité n'est pas mis de côté. Pour lutter contre le grand banditisme en milieu scolaire, le gouvernement entend construire et réhabiliter les barrières d'écoles, collèges et lycées; créer un corps de surveillants, former des auxiliaires de sécurité; mettre en place une police scolaire; et réactiver des cours d'éducation civique...

Nécessaire dialogue entre les partenaires

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon



Photo: F.B.E.M

LE 30 décembre dernier, le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama Daouda, rencontrait les leaders syndicaux du département ministériel dont il a la charge. Occasion pour lui de revenir sur les réformes engagées en vue de redynamiser ce département crucial dans la vie d'une nation. Le secteur éducation est en panne depuis ces dernières décennies. Le niveau des élèves est, pour nombre d'observateurs, en constante régression. Il faut, d'après le chef du département, prendre le taureau par les cornes.

Ici, la responsabilité de rehausser le niveau de nos apprenants incombe aussi bien aux élèves, qu'au corps enseignant, fortement représenté par les syndicats. Elle incombe aussi aux parents d'élèves chargés du suivi de leurs enfants et, surtout à l'État dans son rôle régalien. Ces réformes sur le Bac qui suscitent de vives controverses, d'après les différentes parties, font l'objet d'une kyrielle de préallables. Notamment, l'amélioration de l'écosystème éducation. Aussi, faut-il préciser que l'atteinte des résultats escomptés dépend d'un véritable dialogue entre la tutelle, les partenaires sociaux et, surtout, les associations des

parents d'élèves qui mériteraient de donner leur opinion. Si ces réformes ne sont pas pour cette année comme rassure la tutelle, il revient tout de même aux responsables de ce département, en tête desquels Patrick Mouguiama Daouda, de revoir leur copie dans le fond et sur la forme. Que tous puissent se retrouver autour d'une table et échanger à nouveau sur cette épineuse question. Que les associations des parents d'élèves, à leur tour, soient davantage présentes sur la scène. Qu'elles soient une force de propositions et de défense des droits des élèves, en examinant de près les contours de ces réformes envisagées et quasi-nécessaires.